

Objet: Communiqué Willy BORSUS | Lutte contre le frelon asiatique : le Gouvernement agit

Chère journaliste, cher journaliste,

Lutte contre le frelon asiatique : le Gouvernement agit

A l'approche de la belle saison, le frelon asiatique revient au-devant de l'actualité dans nos contrées avec des impacts négatifs potentiels importants sur l'apiculture. Face à cette menace, le Ministre de l'Agriculture Willy BORSUS met en place un vaste plan d'actions.

Les apiculteurs sont les premiers préjudiciés par cette espèce exotique envahissante. En effet, le problème majeur posé par le frelon asiatique réside dans l'impact négatif qu'il engendre sur le développement des colonies d'abeilles mellifères qui peuvent être affaiblies voire s'effondrer et disparaître.

La répartition du frelon sur le territoire wallon est encore à ce jour inégale mais l'impact sur les ruchers attaqués peut être important. Au vu de la progression prévisible de cette espèce invasive, les apiculteurs sont, à juste titre, inquiets.

C'est pourquoi, en collaboration avec la Ministre de l'Environnement Céline TELLIER, le Centre wallon de Recherches agronomiques (CRA-W) et le CARI, le Ministre de l'Agriculture Willy BORSUS a défini une stratégie de gestion globale à long terme, applicable dès cette saison, pour protéger l'apiculture.

Trois axes d'intervention sont destinés à diminuer la pression du frelon sur l'activité apicole existante : le piégeage des reines fondatrices au printemps, la neutralisation des nids et la protection des ruchers.

Le Plan d'actions décidé par le Ministre porte sur le piégeage de printemps. D'autres actions relatives à la neutralisation des nids et à la protection des ruchers seront annoncées prochainement.

Un préambule avant d'aborder les mesures prises : le piégeage de printemps mené dans le but de capturer les fondatrices doit être mené avec prudence et avec à-propos. L'utilisation des pièges à noyade, comme sur les photos ci-dessous, est à proscrire ! Ces dispositifs peuvent en effet entraîner des conséquences néfastes significatives sur la biodiversité : les pièges à noyade sont résolument non-sélectifs (contrairement à la mention sur l'emballage et malgré l'emploi de bouchons ou de cocktails artisanaux) par la capture de nombreux pollinisateurs, comme les reines de bourdons indigènes et différentes autres espèces d'insectes particulièrement utiles.

Il est conseillé d'utiliser plutôt des pièges nasses avec un appât non accessible directement et de relever les pièges et libérer les insectes non ciblés.

La fiche ci-annexée présente les solutions à préconiser.

Voici les mesures décidées par le Ministre Willy BORSUS dans son Plan d'actions :

- **Formations certifiantes des neutralisateurs de nids par le CRA-W** : une formation certifiante sera réalisée par le CRA-W à destination des associations d'apiculteurs, des communes, des provinces, des pompiers et des professionnels, sur les techniques de neutralisation des nids de frelons et ce, dans toute la Wallonie, permettant la formation de 240 personnes. La liste d'opérateurs formés par le CRA-W sera ensuite disponible sur le site du CRA-W et sur [www. biodiversité.be](http://www.biodiversité.be).
- **Engagement de personnel au CRA-W** : deux personnes seront affectées plus particulièrement au frelon asiatique au CRA-W. Objectifs : faire émerger non seulement les systèmes de piégeage de printemps et d'arrière-saison mais aussi les solutions de protection des ruchers les mieux adaptées à nos conditions wallonnes.
- **Achat groupé** : le CARI va mettre en place un achat groupé de matériel de protection afin de diminuer les coûts d'investissement. Ce marché sera élargi aux apiculteurs qui ne sont pas membres du CARI.
- **Prêt de matériel** aux apiculteurs : il s'agit d'équiper les associations apicoles avec des perches de neutralisation et des combinaisons de protection efficaces pour pallier les agressions que subiront les ruchers dès cette saison. Du matériel sera donc prêté par le CRA-W aux apiculteurs qui auront suivi la formation.
- **Journées de démonstrations d'installations de pièges et de protections et fabrication de pièges et de protections** : organisation de journées de démonstrations d'installations de pièges et de protections (dans le cadre de BeeWallonie) dans des ruchers écoles ainsi que l'animation d'ateliers de fabrication de pièges et de protections faits « maison ». Le CARI annoncera prochainement les dates de ces journées.
- **Informations aux communes** : un courrier sera adressé aux communes afin de diffuser de bonnes informations et les bonnes pratiques, mais aussi d'annoncer les formations à destination des communes et des provinces désireuses de former du personnel à la neutralisation de nids.
- **Flyer à destination des apiculteurs** : ce flyer reprendra toutes les informations utiles pour que les apiculteurs puissent les distribuer autour de leur rucher afin de sensibiliser le voisinage d'être attentif et de signaler la présence du frelon asiatique lorsqu'il est observé. Le flyer reprendra la procédure et guidera le citoyen vers des personnes formées.
- **Carte interactive** : une carte sera mise en ligne, reprenant tous les neutralisateurs certifiés par communes avec leurs coordonnées.
- **Vidéos** : des tutos montrant la fabrication de pièges et de protections « maisons » seront réalisés à destination des apiculteurs.
- **Fiches d'information** du CRA-W et du CARI à destination du cercle apicole : les fiches seront adaptées à la saison (période de piégeage de printemps, observation, neutralisation...). Le but est de multiplier les sources contenant les bonnes informations, les bonnes techniques et les personnes ressources à contacter.
- Participation à la **semaine de l'abeille** fin mai en vue de sensibiliser le grand public à la problématique du frelon asiatique.

- Mise en avant du thème du frelon à la **Foire agricole de Libramont** en juillet : sensibilisation du grand public sur le stand du CARI et du CRA-W avec présentation du matériel indispensable, des pièges, etc.

Des fiches pratiques et d'actualité et des vidéos, peuvent être trouvées sur :

- <http://biodiversite.wallonie.be/fr/le-frelon-asiatique.html?IDC=5999>
- www.cra.wallonie.be/fr
- www.cari.be/
- et sur le blog <https://butine.info/>

3 vidéos existent également sur le sujet :

1. La gestion du frelon asiatique : <https://youtu.be/M0BaBDpNQ-8>
2. La biologie du frelon asiatique : <https://youtu.be/zxPiyRJKPIM>
3. Le matériel utile contre le frelon asiatique : <https://youtu.be/bBbLBZbW6YM>

A bientôt,

Pauline

Pauline BIEVEZ

Responsable Communication et porte-parole

Cabinet de M. Willy BORSUS
Vice-Président du Gouvernement wallon
Ministre de l'Economie, du Commerce extérieur, de la
Recherche et l'Innovation, du Numérique, de l'Agriculture, de
l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire
Place des Célestines, 1 à 5000 Namur
Tél : +32 (0)81 32 17 14
GSM : +32 (0) 477 38 45 01
pauline.bievez@gov.wallonie.be
<http://borsus.wallonie.be>
<https://www.facebook.com/wborsus/>
[@wborsus](#)